



COMMUNIQUE DE PRESSE 22 novembre 2022

LE VOTE CGT, ESSENTIEL POUR LES DROITS DES AGENTS ET LE SERVICE PUBLIC

Du 1er au 8 décembre, avec les élections professionnelles dans la Fonction publique, la CGT - première organisation syndicale des territoriaux landais - appelle les agentes et les agents de toutes catégories à faire entendre leur voix en choisissant qui va les représenter.

Les élu.es représenteront les personnels aux Comité social territorial (CST) qui intègre les compétences des CHSCT et Commission administrative paritaire (CAP).

Près de 15500 agent.e.s de la Fonction Publique Territoriale Landais doivent exprimer leurs choix du 22 novembre au 7 décembre en votant par correspondance auprès du Centre de Gestion des Landes.

S'en suivront les votes locaux le 8 décembre et la possibilité pour les agent.e.s sur l'ensemble du territoire de voter CGT.

La CGT c'est autant de présence que lors des élections de 2018 et 390 candidats dans le département.

Au total ce sont 91% des agent.e.s de l'ensemble des collectivités locales qui pourront voter CGT toutes instances confondu!

La CGT agit pour une organisation du travail sensée, un service public renforcé, pour les recrutements indispensables, pour augmenter de 10 % immédiatement notre indice salarial, améliorer les conditions de travail notamment par une réduction à 32 heures hebdomadaire, défendre vos droits à la retraite et empêcher le recul de l'âge légal en revenant au départ à 60 ans. Le retrait de l'ensemble de la loi du 6 août 2019 !

Pour protéger ces intérêts, les agentes et les agents peuvent compter sur les élu.es CGT.

Pour une CGT plus forte, parce qu'elle est essentielle pour les droits, essentielle pour le service public : VOTEZ !

Contact presse :

BARRIERE Fabien 06.41.53.38.05

Pour en savoir plus



Coordination Syndicale Départementale CGT des Territoriaux des Landes
Siège : Bureau 14, 18 rue de Moscou 40140 SOUSTONS
Secrétariat : 3 rue des frênes 40100 DAX
Tél : 05 58 41 39 14 / @ : csd.cgt40@orange.fr